

# FONCTIONNEMENT DU CONSEIL PÉDAGO-ÉDUCATIF SPÉCIALISÉ (CPES)

## POUR QUI ?

Le conseil pédago-éducatif spécialisé est une prestation à disposition des enseignants et autres professionnels de l'école obligatoire qui rencontrent des difficultés dans la gestion de la classe en lien avec un ou des élèves en particulier.

## DANS QUEL BUT ?

Le but est de contribuer à la remédiation et/ou d'éviter l'aggravation de situations plaçant les professionnels en difficulté pour des situations d'élèves qui requièrent potentiellement des compétences complémentaires de pédagogie spécialisée.

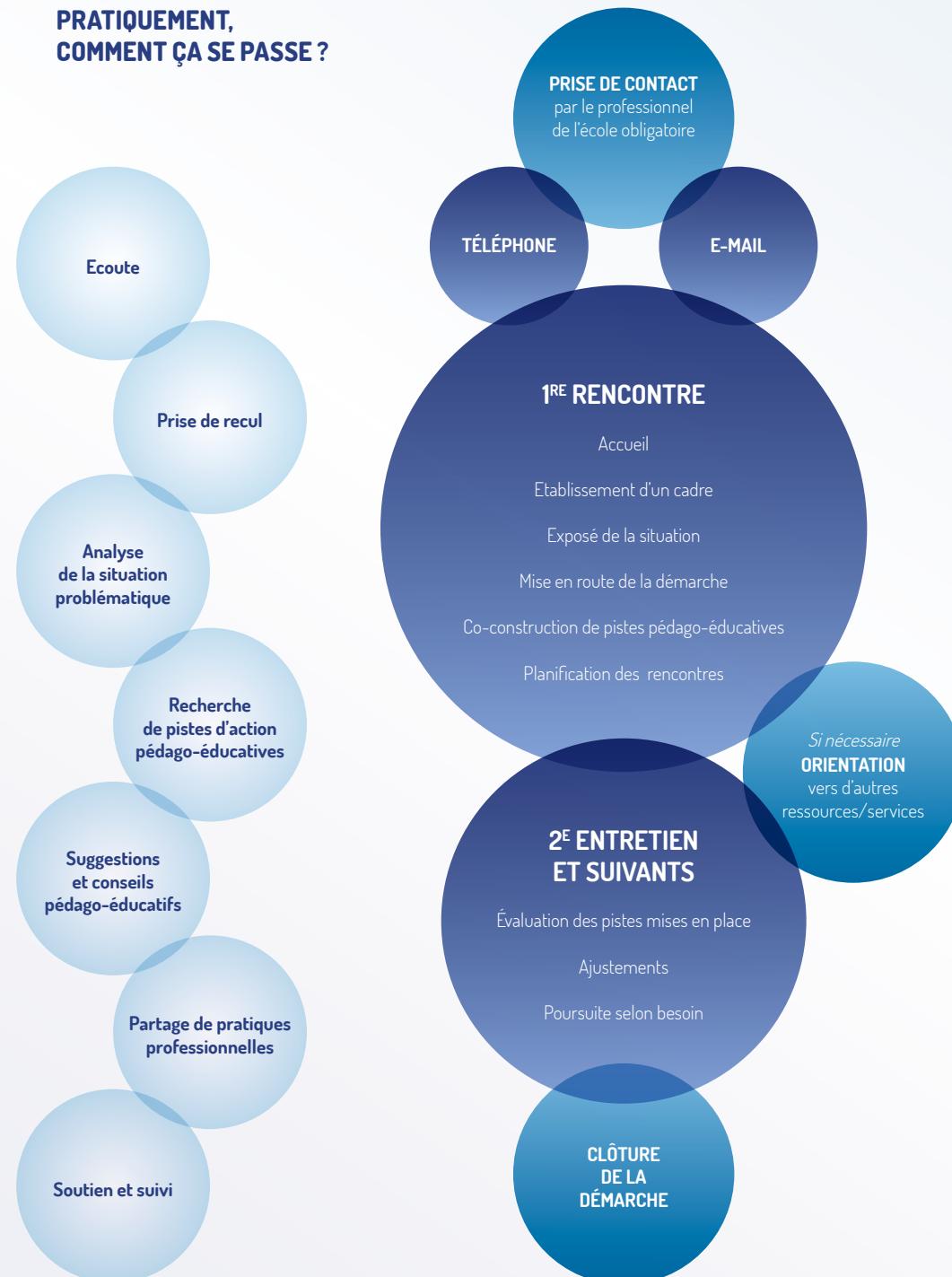
## COMMENT ?

Le duo pédago-éducatif propose au travers d'entretiens (fréquence à définir selon besoin), une écoute, une échange, une prise de recul ainsi qu'une analyse de la situation vécue comme problématique.

Dans un premier temps, cette démarche permettra une co-construction de pistes d'action, la suggestion de conseils pédago-éducatifs et le partage de pratiques professionnelles issues du milieu spécialisé.

Dans un deuxième temps, les échanges permettront l'ajustement, le suivi et le soutien nécessaire à la mise en pratique des pistes élaborées ainsi que la recherche de nouvelles pistes.

## PRATIQUEMENT, COMMENT ÇA SE PASSE ?



L'école spécialisée du CPM est reconnue par le Service de l'enseignement obligatoire (SEO) et plus particulièrement par son Office de l'enseignement spécialisé (OES) comme l'une des mesures renforcées de son concept cantonal de la pédagogie spécialisée.

## NOUS JOINDRE ?

**Marylise Montandon Debrot**  
50% CPES et 20% enseignante spécialisée au CPM  
T. 079 390 48 69  
marylise.montandondebrot@ne.ch

**Xavier Huguenin**  
50% CPES et 40% éducateur social au CPM  
T. 079 427 94 26  
xavier.huguenin@ne.ch

Nos bureaux se trouvent au  
**Centre Pédagogique de Malvilliers**  
Malvilliers 9  
2043 Boudevilliers

**WWW.CPMALVILLIERS.CH**